



000654

N° /PR/ ANBG / DG

COMMUNIQUE OFFICIEL

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (A.N.B.G.) porte à la connaissance des étudiants gabonais détenteurs d'un Master que le **Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Arts** met à leur disposition cent soixante (160) bourses d'études dans le cadre d'un programme spécial de formation au métier d'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, dénommées **Bourses d'INSPECTEURS JEUNESSE ET SPORTS**, au titre de l'année académique 2024/2025, pour une durée de six (6) mois à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports avec emploi direct audit Ministère.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Être de nationalité gabonaise ;
- Être Agé de 33 ans au plus ;
- Être titulaire d'un Master (STAPS, Droit, Economie, Sociologie, psychologie, Management, Anthropologie, Comptabilité, etc.).

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces ci-après :

- Une (1) attestation de réussite au baccalauréat ;
- Un (1) diplôme de Master légalisé ;
- Une (1) copie de l'acte de naissance légalisée ;
- Un (1) extrait de casier judiciaire datant de moins de six (6) mois ;
- Un (1) engagement décennal ;
- Un (1) certificat Médical ;
- Un (1) certificat de non-grossesse délivré par un médecin assermenté ;
- Une (1) copie de l'interface eBourse ;
- Deux (2) Photos d'identité couleur fond blanc récentes.

Les personnes intéressées sont invitées à faire acte de candidature en déposant leurs dossiers à l'Agence Nationale des Bourses du Gabon, au plus tard le **09 août 2024 à 15h30**.

NB : Les postulants doivent obligatoirement faire une demande de bourse sur la plateforme eBourse avant le 09 août 2024.

Fait à Libreville, le **26 JUL. 2024**

Le Directeur Général

Pr. Ruphin NDJAMBOU

